

Lettre aux habitants

Nouvelles de l'ACQU n° 124 Juin 2025

Publication trimestrielle de l'Association de Comités de Quartier Ucclois (ACQU) asbl N° d'entreprise 418.110.283
Siège social : rue des Bigarreaux, 34, 1180 Uccle
www.acqu.be

S O M M A I R E

• (RE-)DÉCOUVRIR UCCLÉ	3
• UCCLÉ, PARADIS OU ENFER DES CYCLISTES	6
• PARLER PROPRETÉ, C'EST BIEN... AGIR, C'EST MIEUX !	9
• LA SAISON 3, UN TOUT BON CRU !	11
• À L'ÉCOUTE DES SENIORS FRANÇAIS	14
• COUP DE PROJECTEUR SUR DE GRANDES VICTOIRES URBAINES	16
• MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA VOIE LACTÉE À UCCLÉ ?	20



Cher lecteur, chère lectrice,

Crée en 1974, notre association, **apolitique**, est composée de **bénévoles**.

Elle a pour buts la **défense de l'environnement** et la **promotion de la qualité de vie urbaine**. A cette fin, elle inscrit son action dans la politique environnementale concernant, notamment, la mobilité, le logement, la préservation de la biodiversité, la sauvegarde du patrimoine, la lutte contre les pollutions, etc... à Uccle et même dans la région bruxelloise. Elle vise encore à favoriser la **participation des habitants** aux décisions qui les concernent. Nous sommes donc soucieux d'améliorer la finalité et les structures de notre société.

La **Lettre aux habitants**, tirée normalement à 10.000 exemplaires, paraît 4 fois par an. Elle vise à informer et à sensibiliser. Elle est envoyée aux abonnés et à des responsables politiques, et elle est distribuée en toutes boîtes sur le territoire d'Uccle.

Votre concours personnel serait fort apprécié : n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, à nous proposer des articles, ou encore à nous aider à distribuer notre périodique dans différents quartiers d'Uccle.

Merci à ceux qui ont renouvelé leur abonnement ou fait un don. Que ces personnes veuillent bien nous excuser de ne pas leur envoyer une lettre personnelle de remerciement.

L'échéance de l'abonnement est mentionnée sur l'étiquette – adresse. Si la date est dépassée, c'est que le renouvellement n'a pas encore été effectué.

Aidez-nous à défendre nos idées et à réaliser nos objectifs :

- en vous abonnant pour un an au prix de 15 €, ce qui peut être complété
- par un don au compte BE61 3100 7343 1817 de l'asbl ACQU (voir formulaire joint) ; une attestation pour **immunisation fiscale** sera envoyée pour tout don de 40 € ou plus, indépendamment de l'abonnement de 15 €.

Un grand merci d'avance !

The image shows a scanned copy of a handwritten bank transfer form (verschrijvingsopdracht) from ING. The form is filled out in black ink on a white background. Key details include:

- Signature(s):** Handtekening(en)
- ORDRE DE VIREMENT / OVERSCHRIJVINGSOOPDRACHT**
- Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gevraagde uitvoeringsdatum in de toekomst:** 02
- Montant / Bedrag:** EUR 1500
- Compte donneur d'ordre (IBAN):** BE61 3100 7343 1817
- Compte bénéficiaire (IBAN):** BE61 3100 7343 1817
- BIC donneur:** BBRUFRBB
- Nom et adresse donneur d'ordre / Naam en adres opdrachtnemer:** ASSOCIATION DE COMITES DE QUARTIER UCCLOIS ASBL
AV DU MARECHAL 20A
1180 BRUXELLES
- Communication Modeling:** ABONNEMENT / 15€; DON : €

(RE-)DÉCOUVRIR UCCLE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS ACQU & PARTENAIRES, COMITÉS DE QUARTIER UCCLOIS

SEPTEMBRE/OCTOBRE/ NOVEMBRE 2025

L'ACQU – Association de Comités de Quartiers Ucclois – vous informe à propos d'une série d'activités organisées par elle-même, ses partenaires ou les comités de quartier durant les mois de mai et juin 2025.

L'ACQU, créée en 1974 est une association apolitique citoyenne avec, pour objectifs principaux, de défendre l'environnement et de promouvoir la qualité de vie urbaine. Les rôles sociétaux et collectifs de l'association s'inscrivent dans une dynamique de démocratie locale et participative, essentielle à la vie en collectivité.

Patrimoine architectural et Histoire

L'ACQU vous informe :

Ne passez pas à côté de ce double anniversaire : en 2025, le **Musée & Jardins van Buuren célèbre les 50 ans du Musée**, dédié à la préservation d'un patrimoine exceptionnel, et les **100 ans du mouvement Art déco**, ce style qui, dès ses débuts, a redéfini les codes de l'élégance et de l'innovation. À cette occasion, le public est invité à revivre les moments emblématiques qui ont animé la maison du couple van Buuren à travers une série d'événements. Au cœur de cet anniversaire, découvrez une exposition de sculptures de l'entre-deux-guerres présentées dans les magnifiques jardins du Musée, « Around Art Deco. Sculptures de l'entre-deux-guerres » du 24 avril au 28 septembre.

Informations et inscription sur le site : <https://www.museumvanbuuren.be/2025-annee-anniversaire/>

Mobilité et espace public – Marchabilité

L'ACQU vous propose de participer aux visites guidées :
Votre guide : **André Vital**. Sociologue, urbaniste et Ucclois de toujours. Passionné par le patrimoine et les cheminements piétons, il a recensé l'ensemble des sentiers de notre commune. Ces itinéraires, souvent méconnus, offrent des trajets alternatifs, sécurisés, rapides et agréables. André est également féru de pa-



trimoine ucclois : anciens réverbères, plaques de rues, et traditions locales comme la fanfare des Chasseurs de Prinkères, qu'il a relancée en 2014.

1. Explorations urbaines : à la découverte des anciens sentiers ucclois

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine piétonnier d'Uccle, plusieurs promenades guidées seront organisées à travers différents quartiers tels que Bosveldweg, Saint-Job, la frontière Linkebeek/Uccle, les Carrés, etc.

Ces balades seront l'occasion de réfléchir ensemble à l'usage actuel de ces sentiers, à leur utilité pour les habitant·es, et aux enjeux liés à leur entretien et à leur gestion.

▲ Le saviez-vous ?

La majorité de ces cheminements piétons sont très anciens : ils figuraient déjà dans l'Atlas des chemins vicinaux, publié en 1849. À cette époque, Uccle comptait 152 voiries vicinales, réparties entre 41 chemins et 111 sentiers.

► Premiers pas

En juin, nous avons entamé cette série d'explorations avec deux balades dans les environs du Bosveldweg, du parc Brugmann et du parc du Wolvendael. Ces premières marches ont permis de (re)découvrir un réseau piéton discret mais riche en histoire.

≡ Et la suite ?

À l'automne, nous poursuivrons les découvertes dans d'autres quartiers, notamment Saint-Job, la frontière avec Linkebeek, et les Carrés. Les informations pratiques vous seront communiquées prochainement.
Organisation : ACQU & comités de quartier

☒ À noter dès à présent :

La balade organisée par l'ARAU, intitulée « Aux marges d'Uccle », pour laquelle vous trouverez les détails pratiques ci-après :

2. Aux marges d'Uccle

À l'écart d'Uccle Centre coexistent des villas luxueuses, des cités-jardins et des cités sociales, des lotissements, des immeubles de standing, des alignements de maisons « bel étage », mais aussi des noyaux villageois... Entre ceux-ci, il y a aussi des espaces non bâtis : zones semi-naturelles, réserves naturelles, parcs, plaines de jeux, friches, potagers, bois et même des terres agricoles. Et pour relier tout ça, des chemins, vicinaux ou non, des rues paisibles, des trottoirs bordés de haies, en pavés, en terre ou en dalles.

🕒 dimanche 16 novembre ☺ 14h | Durée : 2h

📍 : Devant la **friterie du Bourdon, chaussée d'Alsemberg 1155**, 1180 Uccle | € 10 à 15

Organisation ARAU, Guide André Vital – Inscription site de l'ARAU (<https://www.arau.org/fr/visites/aux-marges-duccle-2/>)

Mobilité et espace public – Vélo – Marchabilité

I. Les ateliers de sensibilisation/réflexion sur le vélo en collaboration avec le GRACQ ont commencé cette année. Quelques comités de quartier se sont déjà inscrits dans la démarche.

✉ Appel aux comités de quartier !

Les comités intéressés par l'organisation de ces ateliers sont chaleureusement invités à manifester leur intérêt et à nous contacter s'ils souhaitent accueillir ce type d'initiative dans leur quartier !



De quoi s'agit-il exactement ?

1. Séance d'information et de réflexion :

Présentation par le GRACQ Uccle : Discussion sur l'intégration du vélo dans la mobilité à Uccle, incluant un rappel de certains aspects du code de la route, relatifs aux cyclistes.

Objectifs :

1. Encourager l'usage du vélo, en particulier auprès des personnes hésitantes pour des raisons de sécurité, mais aussi auprès des cyclistes expérimentés et des familles utilisant des vélos cargos.
2. Mener une réflexion sur l'usage du vélo à Uccle.
3. Améliorer la connaissance des règles de circulation applicables aux cyclistes et
4. Identifier les points à améliorer pour la circulation à vélo et esquisser un parcours sécurisé, tout en planifiant une date pour cette sortie.

2. Séance pratique – Circuit à vélo :

Organisation d'un parcours cycliste sécurisé : Sortie d'une durée de 1h30 à 2h, à programmer en fin de journée en semaine ou durant le week-end, selon les disponibilités des participants.

Objectifs : Recenser de manière exhaustive les zones nécessitant des améliorations pour la circulation à vélo et proposer des solutions à soumettre aux autorités compétentes.

Résultats attendus : Un rapport détaillant les observations et propositions issues de ces activités sera transmis aux services concernés de la commune et, si nécessaire, à la Région. Nous encourageons également tous les participants à continuer cette démarche en nous faisant part de leurs éventuelles difficultés rencontrées ultérieurement, afin que nous puissions en faire une synthèse à soumettre aux autorités compétentes.

Organisation : ACQU, GRACQ & comités de quartier

II. Explorations piédestres : pour des cheminements piétons conviviaux et sécurisés

L'ACQU considère que des cheminements piétons de qualité sont essentiels à un cadre de vie agréable, inclusif et durable.

Dans cette optique, nous poursuivrons en 2025 les marches exploratoires entamées en 2024, en collaboration avec l'asbl Walk. Cette activité sera élargie à d'autres quartiers ucclois, afin d'évaluer la qualité des parcours piétons, d'identifier les points noirs, et de formuler des pistes d'amélioration concrètes à l'aide d'une grille d'analyse spécifique.

➤ Vous souhaitez participer ou suggérer un quartier à explorer ?

Merci de nous le faire savoir en nous contactant !

Organisation : ACQU & comités de quartier

Cadre de vie, Environnement et Biodiversité

I. Cycle d'activités sur l'eau :

Dans le cadre de sa réflexion autour des enjeux liés à l'eau, l'ACQU organise un cycle d'activités ouvert à toutes et tous. Ce programme, conçu en partenariat avec des expert·es et des associations engagées et en collaboration avec la commune d'Uccle, propose plusieurs temps forts :

1. Conférence-débat : « Régénérer les cycles de l'eau douce en ville »

En collaboration avec l'asbl *Hydrologie Régénérative Belgique*, nous accueillerons **Christophe Nothomb**, spécialiste de l'hydrologie régénérative.

Il présentera comment l'aménagement du territoire peut contribuer à restaurer les cycles de l'eau douce, en prenant comme cadre une commune urbaine telle qu'Uccle.

■■■ **Lundi 22 septembre ☺ De 19h30 à 21h30**

📍 Centre administratif d'Uccle – 77, rue de Stalle – 1180 Uccle

► **Entrée gratuite** – Inscription par retour de ce mail

2. Table ronde : citoyen·nes et pouvoirs publics

Un moment d'échange direct entre habitant·es et responsables politiques pour discuter ensemble des enjeux de gestion de l'eau à l'échelle locale.

■■■ Programmée en **octobre** – Informations pratiques à venir.

3. Visites de terrain

Découverte de projets concrets d'aménagement favorisant une meilleure gestion de la ressource en eau, au bénéfice des humains et des écosystèmes.

En partenariat avec **Natagora**, ces visites seront proposées en **octobre/novembre**.

■■■ Détails logistiques à suivre prochainement.

Organisation : ACQU, Natagora, Hydrologie Régénérative Belgique et commune d'Uccle

II. Protection et préservation des arbres

En collaboration avec l'Association des Comités de Quartier de Woluwe-Saint-Lambert – Wolu-Inter-Quartiers (WIQ), l'ACQU souhaite démarrer cette année encore un cycle de conférences et de débats autour de l'importance des arbres en milieu urbain.

Plusieurs thématiques sont à l'étude, parmi lesquelles :

- Le rôle essentiel des arbres pour l'environnement et notre qualité de vie,
- L'inventaire et la gestion du patrimoine arboré par les services publics,
- Les dispositifs de protection existants,
- La taille et l'entretien des arbres dans les espaces publics et privés.

Ce cycle se clôturera par un moment de réflexion collective en vue de rédiger une Charte de l'Arbre, qui visera à renforcer les engagements en matière de préservation.

■■■ Les informations pratiques (dates, lieux, intervenant·es) seront communiquées prochainement.

Organisation : ACQU & WIQ

Urbanisme

Comme l'an dernier, un partenariat avec IEB sera reconduit afin de proposer des ateliers de formation en urbanisme, à destination des citoyen·nes. Ces sessions auront pour objectif de rendre accessibles des notions techniques telles que le CoBAT, les PPAS, le PRAS ou encore le RRU.

L'objectif est de permettre à chacun·e de mieux comprendre les enquêtes publiques liées aux permis d'urbanisme, et ainsi de pouvoir s'impliquer de manière plus éclairée dans les projets locaux.

■■■ Ces ateliers sont prévus pour le mois de **novembre**.

Organisation : ACQU & IEB

Dates à ne pas manquer :

■■■ **Samedi 20 septembre**

Comme chaque année, l'ACQU tiendra un stand à la foire de St Job, aux côtés d'autres associations locales. Venez nous rencontrer, échanger et débattre autour de thématiques qui concernent directement vos quartiers.

■■■ **Dimanche 21 septembre 2025 – Journée sans voiture à Bruxelles**

Entre 9h30 et 19h, profitez de cette journée pour organiser une activité dans votre quartier et réfléchir collectivement à la question de la mobilité. C'est une belle opportunité pour se réapproprier l'espace public autrement !

Un grand merci d'avance pour votre participation active.

N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous et à nous faire part de vos idées d'activités !

UCCLE, PARADIS OU ENFER DES CYCLISTES

Uccle est la commune où j'ai toujours vécu, et pédalé. Ma mère déjà guidait des promenades dans le Kauwberg ou le long du Zandbeek, et moi aussi je « montais » chaque jour depuis « le fond de Calevoet » vers Uccle Centre via la gare et en passant sous un tunnel qui n'est pas plus avenant qu'autrefois.

Les « bons côtés » du Covid

Si j'ai recommencé à parcourir les rues et les avenues de ma commune, c'est parce que j'y ai été incitée par deux faits apparemment contradictoires. Le premier, c'était l'épidémie de Covid, qui nous assigna à domicile à deux reprises, durant des mois.

Et le second, c'est l'acquisition d'un vélo électrique. Cet engin, que je ne serais pas loin de considérer comme magique, m'a permis de maîtriser à nouveau les pentes raides, les montées interminables de l'avenue De Fré ou de la rue du Bourdon, et surtout il m'a permis de défier l'isolement auquel nous étions astreints : si l'usage de la voiture était interdit, ou sujet à des permis chichement distribués, le vélo était toléré. Rien ne pouvait donc m'interdire, depuis la lisière des trottoirs que je me gardais bien de franchir, de saluer les amis qui se penchaient à la fenêtre. Ils me confirmaient, au minimum, qu'ils vivaient encore et qu'ils me reconnaissaient toujours.

Le Covid s'est terminé, mais le vélo est resté, docile, attendant le chaland devant la porte, toujours prêt à se diriger vers les magasins, la Poste, vers Uccle Centre, Uccle Fort Jaco ou Vanderkindere, au gré des besoins ou des habitudes.

Sitôt que furent levées les consignes, j'ai arpenté la commune de plus belle. Pour rien, pour le plaisir, pour le goût de la liberté, pour le bol d'air et j'ai découvert assez rapidement que les règles avaient changé. Les cyclistes, ces gêneurs naguère ignorés voire regardés de haut, bénéficiaient dorénavant de lignes blanches tracées sur le sol à leur intention, pas encore de véritables pistes mais l'ébauche d'un espace préservé.

En outre, les deux roues s'étaient vu accorder de nouvelles licences, comme prendre à contre-sens les sens interdits. Au début, je n'allais pas m'en priver, me gardant bien de ralentir, forte de mon bon droit. Jusqu'à ce que se multiplient les face à face entre les vélos et les voitures qui, venant de la rue Xavier De

Bue, montaient à toute vitesse la rue Auguste Danse, faussement présentée comme un sens unique dans le sens de la montée. À tout moment, de suicidaires cyclistes prenaient le risque de déboucher devant eux, forts de leur autorisation de défier les sens interdits.

Comme de la porcelaine au milieu d'un troupeau d'éléphants

D'aucuns découvrirent sans tarder qu'un panneau n'est pas un bouclier et ils se retrouvèrent au sol, dans leur droit et droits dans leurs bottes, certes, mais sérieusement groggy car même si les règles changent ou s'assouplissent, les carrosseries demeurent plus solides que les crânes, qu'ils soient ou non coiffés d'un casque.

Pour que je me décide à acheter un casque de bonne qualité et à ne plus jamais m'en séparer, il fallut que je m'« offre » deux portières, dans des lieux différents mais avec un scénario identique.

La première portière me prit de court, rue de Stalle, alors que je filais entre les rails de tram et les voitures en stationnement sur cette voie incroyablement étroite et menant à l'autoroute de Paris tandis que derrière moi des chauffeurs, pressés de se lancer, klaxonnaient sans aménité.

Dans son tort, mais sympa...

Le premier conducteur qui m'a envoyé sa portière dans les roues pouvait présenter beaucoup de « circonstances atténuantes » : il était pressé, ne m'avait pas vu arriver et n'avait pas mesuré à quel point la voie était étroite. Me voyant projetée sur un rail de tram, il se montra bouleversé, et tenta immédiatement de trouver une solution, confiant mon vélo un peu plié au vendeur d'électroménager auquel je recommandai la vigilance.

Le jeune homme insista pour me conduire lui-même à l'hôpital le plus proche tandis que je lui disais de rester calme, d'aller tout droit puis de remonter l'avenue De Fré jusqu'à Sainte-Elizabeth. Il tint à rester à mes côtes jusqu'à la fin des examens et de la pose de pansements et, en me redéposant ensuite près de mon vélo, il me conjura d'être plus prudente à l'avenir et de ne pas hésiter, si besoin en était, à reprendre contact avec lui.

Ce jeune automobiliste était tellement serviable et courtois que je lui aurais bien proposé de prendre un café chez moi, histoire, pour tous les deux, de faire passer le choc. Mais visiblement secoué autant que rassuré à mon propos, il me tendit sa carte en disant qu'il avait pris du retard et devait filer. J'étais tuméfiée, certes, plutôt groggy, mais j'ai finalement gardé un bon souvenir de cette rencontre courtoise sinon cordiale.

Dans son tort, et d'une lâcheté criminelle

La deuxième « portière » se révéla nettement moins courtoise : alors que je sortais du Bois de la Cambre à la hauteur de Churchill, j'étais agacée, une fois de plus, par l'attente interminable devant le feu rouge de la chaussée de Waterloo et décidai de rentrer par les « petites rues » pour éviter d'autres feux de signalisation, et m'engageai dans l'avenue Beau-Séjour. Ce soir-là, l'air était tiède, la soirée ne faisait que commencer et je n'avais pas l'impression de rouler vite. J'ai failli ne plus jamais profiter de la douceur du printemps... Alors qu'en traversant la chaussée j'avais consulté ma montre qui indiquait les 19 heures, je me suis retrouvée dans une ambulance puis dans un lit d'hôpital alors que mon cadran toujours intact

affichait 19 heures 45. Soit un « trou » de 45 minutes alors que je ne me souvenais même pas du choc !

Mesure de la tension, antidouleurs, calmants, rien ne manquait à la panoplie médicale. Rien, sauf comprendre ce qui m'était arrivé. Un policier me fit passer un alcootest, négatif, un autre m'expliqua que mon vélo avait été ramené dans l'ambulance et attaché à l'extérieur de l'hôpital mais qu'il me déconseillait de le reprendre illico.

Ces attentions, la qualité des soins me rassuraient, mais sans répondre à mes questions de base : que s'est-il passé, comment dans cette petite avenue tranquille, avais-je pu être jetée au sol, quelle était la voiture qui m'avait ainsi renversée et, surtout, qui la conduisait ? Je m'imaginais déjà être confrontée à un interrogatoire et avoir la possibilité de dire son fait à celui ou à celle qui m'avait projetée avec une telle violence, je voulais savoir qui était réellement en tort. Que de questions ! Que d'ennuis en perspective, semblaient soupirer les policiers qui m'avaient accompagnée et m'assuraient que j'étais tout à fait capable de prendre le bus 38 ou d'attendre qu'on vienne me chercher, ce qui fut le cas.

Colette Braeckman, surtout connue comme grande spécialiste du Congo dont elle sillonne les routes – mais aussi les sentiers tortueux et boueux – depuis une quarantaine d'années. Ici à Bukavu, en 2013.



La soirée était déjà bien avancée lorsque je fus autorisée à quitter les urgences, abrutie par les médicaments mais toujours aussi frustrée, hantée par les questions : qui m'avait heurtée, qui avait appelé l'ambulance, qui n'avait pas jugé bon de m'accompagner aux urgences ou de s'enquérir de mon sort, alors que le pire aurait pu arriver ?

« Circulez, il n'y a rien à savoir »

Lorsqu'un accident met aux prises deux automobilistes, tous deux ne doivent-ils pas remplir le constat d'accident ? Pourquoi les cyclistes ou plutôt ceux qui les renversent, sont-ils dispensés de cette formalité ? Certains usagers pèseraient-ils plus que d'autres ? Je n'aurai jamais la réponse à cette question, « circulez, il n'y a rien à savoir »...

Depuis lors, je prends un maximum de précautions pour descendre l'avenue Wolvendaal en slalomant entre les rails de tram, je boycotte la rue de Stalle, j'exècre la chaussée d'Alsemberg dotée seulement d'une centaine de mètres de piste cyclable, je m'impatiente devant les feux de la chaussée de Waterloo et je constate que, malgré tout, je devance les trams pour ne pas parler des voitures qui demeurent loin derrière, coincées dans les files interminables...

Et chaque jour, qu'il pleuve ou qu'il vente, je vois des papas ou des mamans extraire un ou deux enfants en bas âge de leur vélo cargo et les déposer dans les écoles du quartier comme des petits paquets bien emballés, mais réfrigérés ou trempés quand même. J'admire leur courage, leur ténacité, je soutiens leur combat pour obtenir que les voitures soient obligées de ralentir, que le trafic soit suspendu à certaines heures, mais ne peux m'empêcher de penser au pot de terre et au pot de fer : en cas d'accident, être dans son droit n'est plus qu'une faible satisfaction...

Colette Braeckman

Le vélo a trouvé sa place, entre les livres, CD et bien sûr les innombrables évocations de voyages au loin.



PARLER PROPRETÉ, C'EST BIEN... AGIR, C'EST MIEUX !

Depuis quelques années, la propreté figure au centre des discussions politiques et médiatiques. L'initiative *Printemps Propreté*, organisée par la commune d'Uccle, a pour but de sensibiliser ses habitants. Durant la dernière semaine du mois de mars, des écoles et des comités de quartier ont joué le jeu en arpantant les rues et avenues de notre belle commune, munis de gants, pinces et sacs poubelles (fournis par la commune), pour ramasser déchets et encombrants.

Voici les trois intentions de l'article :

- **sensibiliser les riverains**, au sens large, à leur responsabilité dans la propreté de leur quartier ;
- **générer une vision commune** en créant une collaboration entre les comités de quartier, les écoles et autres organisations, et le Service Propreté de la commune ;
- soumettre différentes **recommandations** à l'institution communale.

Mobilisation citoyenne

Depuis trois ans, le comité de quartier de l'Observatoire participe à cette initiative qu'est le *Printemps Propreté*. Cette année encore, leur action a été saluée et remerciée par de nombreux passants et automobilistes. La triste réalité, c'est qu'une semaine après notre intervention, le quartier était à nouveau jonché de déchets en tout genre.

Recommandation : Organiser des actions propreté plusieurs fois par an (printemps, été et automne).

Sensibilisation des plus jeunes

Les Mini Yogis de l'Ashram in the City (une trentaine d'enfants de 4 à 9 ans, issus des écoles Hamaïde et Decroly) ont également été conscientisés par ce problème, une expérience ludique qu'ils ont adorée.

Recommandation : Sensibiliser la jeunesse à plus grande échelle en impliquant toutes les écoles, maisons de jeunes, structures parascolaires et autres institutions uccloises.

Poubelles rigides

Il serait injuste de remettre la faute sur les jeunes (ce qui est souvent le cas). La grande majorité des déchets et encombrants provient des sacs poubelles éventrés par

les animaux, et notamment les renards et les corbeaux. Depuis plusieurs années, nous invitons les riverains à acquérir des poubelles rigides via un achat groupé, organisé par le comité de quartier. Cependant, cela ne suffit pas.

Recommandation : Réduire les problèmes à la source. La commune pourrait rendre obligatoire l'utilisation de poubelles rigides (pour mettre les sacs blancs et bleus), comme c'est déjà le cas pour les poubelles oranges. D'autres communes ont déjà pris cette initiative.

Mégots de cigarette et canettes

Certains grands axes, tels que la chaussée de Waterloo, sont jonchés de mégots de cigarette (qui terminent souvent dans les caniveaux) et de canettes en tout genre. Il en va de même aux abords de certains commerces et chantiers.

Recommandation : Envisager une campagne d'information sur la durée de décomposition des mégots (12 ans), en installant des affiches de sensibilisation positive à certains endroits clés (feux rouges, arrêts de transports en commun, commerces, chantiers...).

Poubelles surchargées

Certaines poubelles publiques, notamment celles situées devant certains commerces ou écoles, débordent souvent.

Recommandation : Si elles ne peuvent pas être vidées plus souvent par le service propreté de la commune, inciter les « commerces responsables » à disposer de leurs propres poubelles. La commune pourrait également prévoir des autocollants de sensibilisation positive : « Cette poubelle est remplie, trouvez-en une autre. »

Encombrants

De nombreux déchets sont abandonnés sur la voie publique, par des riverains ou des personnes extérieures au quartier. Certains endroits (avenue Latérale en contrebas vers le chemin de fer, ou espaces de bulles à verre) deviennent de véritables déchetteries sauvages.

Recommandation : L'installation de panneaux de sensibilisation positive (avec les règles et l'adresse de la déchetterie) sur les endroits-clés.

Déjections canines

Il semblerait que la sensibilisation de ces dernières années à l'utilisation de petits sacs en plastique pour ramasser les crottes de chien porte ses fruits. Même s'il arrive encore que la personne qui promène son chien ne fasse que la moitié du travail ; elle utilise son sac plastique... puis l'abandonne au sol. Mais réjouissons-nous : le changement de comportement ne se fait pas en un jour.

Focus : sensibilisation positive

De nombreuses études ont démontré que la méthode la plus efficace pour lutter contre la saleté urbaine repose sur des campagnes de sensibilisation positive et sur la responsabilité citoyenne.

Recommandation : S'inspirer des campagnes de propreté des pays nordiques, maîtres en la matière en ce qui concerne les villes propres.

La propreté, c'est notre responsabilité à tous

Nous avons récemment rencontré le bourgmestre et un responsable du service propreté de la commune afin d'expliquer la situation de notre quartier et de présenter certaines recommandations. La discussion a été fructueuse et enrichissante. D'autres réunions plus opérationnelles seront planifiées avec le service propreté pour mettre en œuvre une série de ces conseils.

Oui ! Les comités de quartier peuvent servir de relais pour les initiatives communales, mais aussi créer leurs propres actions propreté et promouvoir le vivre-ensemble.

La vérité, c'est que la propreté est un bon indicateur de l'atmosphère d'un quartier. Quoi de plus agréable que de marcher dans des rues propres, arborées d'arbres ? Service propreté, comités de quartier, écoles, commerces, etc. ont tous un rôle à jouer ! Mais c'est à tout un chacun de se mobiliser pour cet acte citoyen. Ensemble pour une commune plus propre.

Maxime Dahan
Comité de Quartier de l'Observatoire

Les Mini Yogis participent à la semaine de la propreté



LA SAISON 3, UN TOUT BON CRU !

LE NOUVEAU MAGAZINE DE KAUWBERG NATURE

Par les temps qui courent, s'engager du côté de la Nature peut s'assimiler à un acte de courage, voire de résistance. Les questions environnementales n'occupent plus le devant de la scène, ne sont plus considérées comme prioritaires dans les agendas politiques – à tous les étages du pouvoir. Comme s'il suffisait de regarder ailleurs pour voir disparaître la crise écologique...

En dépit de ces vents mauvais, Kauwberg Nature (ex-SOS Kauwberg¹) reste d'attaque. Pour preuve, cette nouvelle *Plume*, le magazine de l'association. Soulignons d'emblée la superbe carte du plateau, sur une double-page, qui fait ressortir les espaces accessibles, ceux où les chiens peuvent gambader sans

laisse, les zones refuge en milieu bois ou en milieu ouvert, les aires d'éco-pâturage, entre autres. Une réalisation signée Bruxelles Environnement, gestionnaire du site.

Le premier texte, signé Thomas Drouet, analyse l'évolution de la flore sur le plateau au cours de ces quarante dernières années. Non sans rappeler que, de manière générale, on observe un déclin de la diversité des plantes en Europe. Une analyse fine de la distribution de plus de 2 000 espèces entre 1960 et 2017 montre que 70 % des espèces étudiées présentent une réduction de leur aire de distribution.

La biodiversité dans un monde en mutation

Quels sont dès lors les changements survenus sur notre plateau du Kauwberg ? En 1986, Martin Tanghe, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles, avait procédé au relevé de la flore sur le site. Plus de trente années plus tard, sur la période 2019-2024, des

¹ Rappel pour les plus jeunes : c'est grâce à l'action mobilisatrice, initiée par SOS Kauwberg, que les 54 hectares d'espace semi-naturel ont pu être sauvagardés. Plus de dix-sept années de lutte (entre 1987 et 2004) qui allaient déboucher sur le classement du site par la Région bruxelloise.



étudiants en biologie de l'ULB se sont attelés à la même tâche. Pour constater que le tableau général n'était plus le même : certaines espèces avaient disparu tandis que de nouvelles ont fait leur apparition. La tendance lourde est à une diminution importante du nombre d'espèces par relevés, et une disparition de 50 % des espèces du site, en particulier celles considérées comme rares.

La comparaison avec l'état des lieux de 1986 révèle aussi des modifications des conditions d'habitat. Avec le temps, les plantes ont vu évoluer leur cadre de vie. Les activités d'extraction de sable, de certaines mises en pâture ou de pratiques culturales étaient déjà sur le déclin à l'époque, mais les conséquences à plus long terme de l'abandon de ces pratiques sur la flore pourraient se faire pleinement ressentir aujourd'hui. L'estompelement de la lumière et le renforcement de l'humidité du sol par la re-colonisation forestière, l'enrichissement du milieu par l'apport d'engrais chimiques ou le piétinement du sol par la surfréquentation du site constituent d'autres modifications écologiques majeures.

L'auteur qui travaille à l'Unité d'écologie végétale et de biogéochimie de l'ULB, fait aussi remarquer que le maintien d'une flore diversifiée en ville est largement dépendant de la sauvegarde de grands espaces naturels. Le site du Kauwberg, qui

présente une variété d'habitats certaine, en est la parfaite illustration. Mais un exemple trop rare, malheureusement...

Une intervention humaine est nécessaire

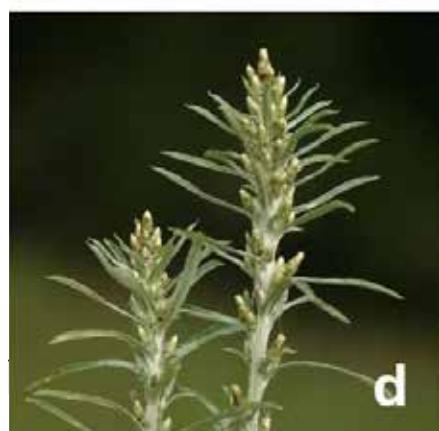
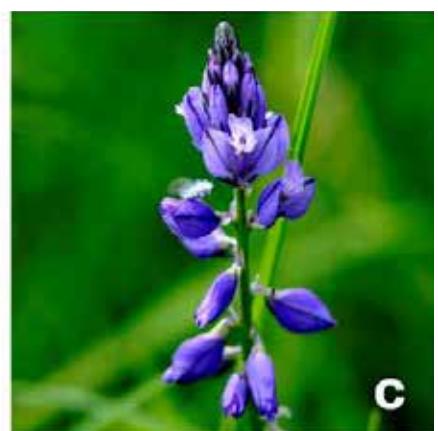
Le texte apporte enfin des éléments de réponse aux nombreux promeneurs qui viennent s'oxygénier dans cet écrin vert à deux pas de chez eux. Et qui se demandent comment un tel endroit doit être géré.

Dans le cas des milieux ouverts, explique Thomas Drouet, une gestion de type « laisser faire la nature », qui peut être envisagée pour un espace forestier, n'est pas indiquée puisqu'il s'agit ici d'espaces semi-naturels, partiellement forgés par l'humain. Même si l'abattage d'arbres est très souvent mal perçu par le grand public, il permet de rétablir un milieu qui était autrefois beaucoup plus ouvert. Les prairies doivent ensuite être entretenues (fauchées ou broutées) sous peine d'être envahies par une végétation arborée comme on peut l'observer actuellement.

Sauvons les zones humides

Susan Wild nous rappelle, dans une deuxième contribution, l'exceptionnelle richesse des milieux humides qui abritent une grande variété d'espèces animales et végétales. Sans oublier qu'ils nous aident aussi directement dans la lutte contre le

Plantes rares caractéristiques du site et aujourd'hui disparues sauf, la Sanicle d'Europe.



réchauffement climatique par leur grande capacité d'absorption et d'accumulation de CO₂. Dans nos villes, elles rafraîchissent l'environnement, diminuent les effets « îlot de chaleur », et nous apportent le plaisir apaisant de l'eau.

Or, malgré cette grande valeur écologique, économique et sociale, les zones humides disparaissent avec une rapidité effrayante. En fait, trois fois plus vite que les forêts.

À Bruxelles, c'est surtout au 19^e siècle que le phénomène a connu son apogée. La Senne et d'innombrables ruisseaux ont été cachés sous des voûtes, vues à l'époque comme une solution à leur insalubrité et à la pollution. Les cours d'eaux ont été perdus de vue, ils ont été détournés vers des canalisations souterraines et des égouts, dans un environnement de plus en plus urbanisé.

Agir localement, c'est très possible

Et à Uccle ? Le Geleytsbeek, dont la chaussée de Saint-Job suit le tracé et traverse le bas du Kauwberg, a connu le même sort. Cette vallée, autrefois marécageuse, bordée d'étangs et de pêcheries et comptant au moins onze moulins à eau, s'est fortement minéralisée.

Depuis plusieurs années, la commune d'Uccle œuvre à redonner aux ruisseaux ucclois leur place dans le milieu urbain. Le Geleytsbeek en fait partie – il y eut de grands travaux en 2019. Ses eaux « naturelles » (de sources et de pluies) sont déconnectées des égouts, et son lit est remis à ciel ouvert partout où c'est encore possible. Les objectifs sont triples : contribuer à réduire l'impact des inondations, favoriser la biodiversité, et embellir le cadre de vie des habitants.

Gestion écologique et bien-être animal

Le troisième texte ramène le lecteur au Kauwberg, avec une touche de douceur : un groupe de brebis « retraitées » y passe une fin de vie paisible tout en débarrassant l'endroit de ses plantes envahissantes. Dans le plus parfait silence – fini le bruit assourdisant des faucheuses ! Cette belle histoire d'éco-pâturage, véritable opération *win-win*, est racontée par Amir Bouyahi.

L'expérience, réalisée dans différentes parcelles du site et démarré en 2023, s'inscrit pleinement dans les objectifs Natura 2000 de la zone. Un débroussaillage naturel, réalisé par des « pensionnées » (ces animaux ne produisent plus de lait) de la Coopérative du Chant des Cailles, en accord avec Bruxelles Environnement.

Soulignons par ailleurs la dimension sociale et participative du projet. En effet, suite à un appel lancé aux riverains, des volontaires ont reçu de la part des bergers une formation de « patous » et viennent à tour de rôle, jour après jour, s'assurer que tout se passe bien pour les brebis brouteuses. Sont-elles bien toutes présentes, en forme, sans boiteries ni pis gonflé ? Y a-t-il un comportement anormal ou de mise à l'écart de l'une ou l'autre, l'électrification de la clôture mobile (pour assurer la sécurité du troupeau face à de possibles intrusions et dérangements) fonctionne-t-elle ?

Les « patous » se sont montrés satisfaits et désireux de poursuivre l'expérience malgré certains couacs. Car « leurs » brebis n'ont pas été épargnées par le virus de l'ecthyma (dont les symptômes visibles sont des nécroses à l'extérieur de la bouche) et la « maladie de la langue bleue » ; tous les troupeaux de moutons (mais aussi les chèvres et bovidés) de notre pays et des régions environnantes ont été affectés. Cette maladie est transmise aux ruminants par de petits moucherons piqueurs. Fort heureusement, un faible taux de mortalité a été enregistré au niveau de nos brouteuses.

Tenir son chien en laisse

Une note triste pour clôturer ce chapitre : depuis fin décembre 2024, quatre chèvres naines se trouvent également sur les parcelles et partagent la bergerie avec le groupe de brebis. Venant en renfort, elles exercent une pression supplémentaire sur les ronciers.

L'une de ces petites chèvres, âgée d'environ six mois, est morte en ce début d'année. Et pas de manière naturelle ! En effet, un chien non tenu en laisse est rentré dans les parcelles clôturées. Son maître en avait perdu la trace au milieu du Kauwberg. Le chien a donc traversé plusieurs clôtures avant de se retrouver sur les zones de pâturage. Son maître lui a couru après mais il était hélas trop tard...

Se soigner avec la Nature

Dans ce troisième numéro de la *Plume du Kauwberg*, le dernier mot revient à Thérèse Verteneuil Baekelmans et ses conseils : pour améliorer notre santé, notre bien-être, il n'y a rien de tel que *Nature*, un « médicament » efficace, ayant fait ses preuves. Et qui nous tend les bras...

Suivent de nombreux exemples. Publiée en 1984, dans la revue *Science*, une étude révélait ainsi que des patients, récemment opérés, guérissaient mieux et plus vite si la fenêtre de leur chambre donnait sur des arbres, et non sur un mur de briques. Les auteurs en

concluaient que la simple vue des plantes leur permettait de moins recourir aux antidouleurs tout en soulignant un impact positif sur leur santé générale.

Quant aux plantes aromatiques de la famille des lamiacées, elles sont connues pour leurs feuilles très parfumées. La lavande est efficace pour alléger le stress ou la souffrance des patients confrontés à des douleurs chroniques et entraîne des modifications de nos systèmes nerveux et endocrinien, comparables à un sédatif.

Autre « remède » : le chant des oiseaux, le bruit de l'eau ou des vagues est reconnu comme ayant des effets bénéfiques sur l'humeur.

Les « bienfaits de la nature », c'est loin d'être une idée bobo. De nombreuses études scientifiques confirment ce que Edward O. Wilson, professeur d'écologie à Harvard, avait souligné dès 1984 : « *Notre affinité intrinsèque avec la nature est une caractéristique évolutive profonde et une contribution essentielle à la santé et au bien-être de l'humanité.* »

Marc Schmitz

SOUTENEZ Kauwberg Nature, en virant 15 € sur le compte de l'association :

BE19 0682 0754 9412. Vous aurez droit à La Plume du Kauwberg n°3. Communiquez votre adresse postale via kauwbergnature@gmail.com ou par sms/tél. (0479/951 728) pour accélérer le délai de livraison.



À L'ÉCOUTE DES SENIORS FRANÇAIS

Sophie Brouhon, initiatrice de l'asbl WARNED (We Are Retired, Not Expired, <https://www.warned.plus>) a organisé récemment un « café du commerce » (le vendredi 9 mai). Elle avait pour invitée Michèle Perrin, membre parisienne de potes âgés de Rosa Bonheur et du mouvement citoyen français CNAV (www.cnav-demain.fr), venue présenter ce dernier.

Le Conseil national auto-proclamé de la vieillesse (CNAV) a été créé en 2021 par des personnalités aux profils très variés puisqu'elles viennent du monde médical, culturel, politique voire médiatique. Le mouvement a rencontré un énorme succès lors du Contre-salon, organisé en 2023, face au salon « habi-tuel » destiné aux seniors, mais à la démarche trop mercantile.

« Rien pour les vieux, sans les vieux »

Notre objectif, précise-t-elle, est de restituer la parole aux aînés afin qu'ils prennent leur avenir en main : « Rien pour les vieux, sans les vieux ». Nous abordons des thèmes spécifiques tel que la mobilité, l'habitat

ou la fin de vie. Lors des journées d'études, on discute et tout le monde s'exprime librement et ouvertement, avant qu'en ensemble on rédige la synthèse. Faisant suite au succès de 2023, le mouvement a dû s'organiser, et 35 pôles sont répartis sur toute la France, avec des sensibilités différentes ou spécifiques – comme par exemple à Paris.

En juin 2024, le CNAV a examiné les possibilités de changer la vie en EHPAD¹ (nos MRS²), et surtout de « corriger » les mauvaises habitudes de leurs gestionnaires. Il en a résulté un livre blanc insistant sur la reconnaissance des résidents en tant que personnes, et non comme seuls objets de soin.

1 Les EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sont des structures médicalisées qui accueillent des personnes âgées ayant besoin de soins et d'aide au quotidien.

2 Maisons de repos et de soins.

Occuper l'espace public pour conscientiser

Le Conseil se fait également connaître par des manifestations comme celle tenue après les Jeux paralympiques (Paris, 2024) – pour attirer l'attention sur les questions de mobilité –, ou la distribution de tracts destinés aux bailleurs professionnels afin de les conscientiser à la problématique de l'habitat des seniors. Il s'avère nécessaire de répondre aux besoins des « vieux ». Ainsi, une gestionnaire d'un EHPAD, après une grande hostilité au début, a condescendu à modifier les modes de fonctionnement habituels ; son établissement est finalement devenu un modèle en la matière.

À noter qu'à Paris, il convient de lancer des projets solidaires entre arrondissements pour sortir les aînés de leur isolement, tout en tenant compte des aspects socio-culturels et d'une certaine pauvreté – avec un autre profil qu'à la campagne. La structure institutionnelle française permettrait, nous explique Michèle Perrin, une plus grande prise en charge du vieillissement qu'en Belgique.

Le CNAV créé par des « intellectuels » doit évoluer pour davantage se faire connaître grâce aux médias et à une implantation plus diversifiée. L'idéal serait d'avoir une structure qui est l'expression du monde de la vieillesse avec un changement culturel nécessaire, ne fût-ce qu'au niveau du vocabulaire.

En résumé, l'asbl a notamment pour but de faire évoluer les politiques, faire entendre la voix des seniors, et faciliter leurs conditions d'habitat.

Après l'exposé de M. Perrin, la quinzaine de participants a pris part à un échange de paroles, qui s'est accordé sur l'utilité d'initier le changement pour répondre à la fois aux besoins individuels, tout en visant un mieux-vivre, demain et de façon collective.

Relevons encore la réflexion de l'une des participantes : pourquoi parler de « vieux » ? Ne faudrait-il pas plutôt dire « aînés », un terme tellement moins péjoratif...

Les lieux de rencontre, chez nous

Enfin, vu la présence à cette réunion d'une membre et d'une administratrice de l'ACQU, l'association WARNED, siège à Uccle, et œuvrant pour le bien-être des senior.es, va certainement mieux se faire connaître. N'hésitez pas à les rencontrer. Cela se passe tous les lundis dans un jardin luxuriant, au 22 Kauwberg (de 13 à 17h) : « Thé au jardin ». Warned vous/nous accueille par ailleurs chaque premier lundi du mois, même horaire, au Centre culturel d'Uccle, pour son « Thé au salon ».

Pour plus d'infos : [Thé au Jardin — WARNED](#), ou via info@warned.plus

*Chantal De Brauwere
et Chantal Noé*

*Il ne faut pas croire Jacques Brel :
les Vieux rêvent encore, leurs pianos
sont grand ouverts, le muscat du
dimanche les fait chanter...*



COUP DE PROJECTEUR SUR DE GRANDES VICTOIRES URBAINES

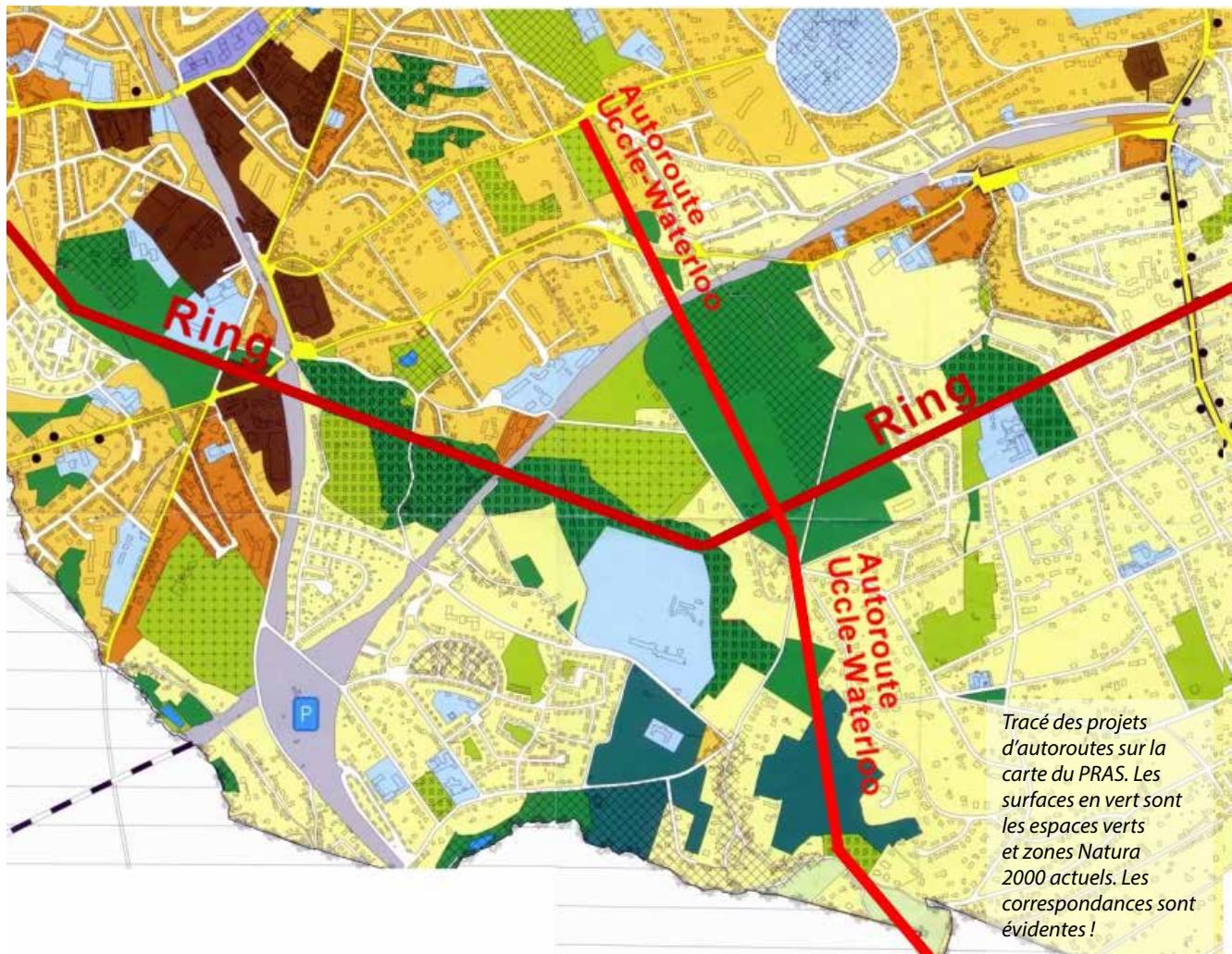
Dans un livre intitulé *Victoires urbaines. Enquête sur une ville menacée*, édité récemment par CFC éditions et l'ARAU, Vincent Carton expose quinze combats citoyens qui ont empêché, dans les années 1970 et 1980, la destruction de lieux emblématiques, répartis sur diverses communes de la capitale. Fort de son expérience en tant qu'ingénieur civil et urbaniste, l'auteur analyse de manière très documentée des retournements de situation qui ont permis de stopper des projets urbanistiques particulièrement absurdes.

Le chapitre 6 intitulé « Le Périphérique Sud, une autoroute à travers les quartiers résidentiels d'Uccle » et sous-titré « Quand une logique routière tente de s'imposer au mépris de l'environnement et de l'équilibre

d'une partie de la ville », fera l'objet d'une analyse plus détaillée ci-après.

Le ton de cet ouvrage est celui d'une investigation critique, étayée de nombreuses photos, références bibliographiques, affiches, prospectus ou extraits de procès-verbaux prouvant à l'envi certaines manœuvres financières et/ou politiques et l'opposition qu'elles ont suscitée.

Le chapitre 12 consacré à l'Hôtel Hannon et le 13 dédié à l'église Saint-Augustin, situés dans des communes limitrophes d'Uccle, expliquent pourquoi et comment furent possibles l'heureuse sauvegarde de ces lieux dont l'architecture est particulièrement représentative.



Le livre aborde également de manière particulièrement instructive, à l'heure actuelle, le contexte administratif et institutionnel, la situation socio-économique et la biographie de certaines personnalités marquantes de l'époque comme Jacques Van der Biest, Guy Cudell ou Paul Vanden Boeynants. Il se termine par de courtes notices biographiques et un glossaire. La lecture est parfaitement accessible, même pour les non-spécialistes.

Se remémorer le passé...

Concernant le contexte politique de l'époque, le lecteur lira avec grand intérêt l'encart sur l'Agglomération bruxelloise et le rôle primordial qu'elle a joué pour lutter contre la spéculation immobilière et intégrer les dimensions sociales dans ses décisions, tout en promouvant la participation citoyenne et la transparence par les enquêtes publiques et les avis des commissions communales de concertation (p. 20-21). Mais également l'encart suivant sur Les mesures particulières de publicité (MPP) et l'instauration, dans la foulée de l'adoption du projet de plan de secteur de Bruxelles en mars 1976, des commissions de concertation qui permettent aux citoyens d'émettre ses observations pour tout projet dérogeant au plan de secteur ou à un plan particulier d'aménagement, dans le cadre de la procédure d'élaboration du plan de secteur de Bruxelles, finalement adopté en 1979 (p. 22-23).

Pierre G.

Les péripéties du dossier « Ring Sud »

Voici comment l'ACQU a joué un rôle majeur pour empêcher la mise en place d'une autoroute urbaine à Uccle – dénommée pudiquement « boulevard périphérique » –, selon l'enquête de V. Carton. Ce fut un combat des Ucclois contre l'Administration des routes du ministère des Travaux publics – selon l'appellation d'alors –, qui se développa à différents niveaux : celui des comités, du politique, des techniciens, mais aussi des institutions.

À une époque où la voiture était encore reine, la Société Intercommunale du Ring de Bruxelles B1 expose dans sa brochure de vulgarisation, la description des aménagements annoncés pour les années 1976 à 1978 ; ceux-ci révèlent un véritable profil autoroutier au sud de la commune, plusieurs tronçons de l'anneau autour de la capitale ayant déjà été réalisés. Malgré diverses variantes du tracé conçu pendant les années 1960 jusqu'à l'avant-projet du plan de secteur de 1975, le Périphérique Sud reste prévu.

Les premières levées de boucliers

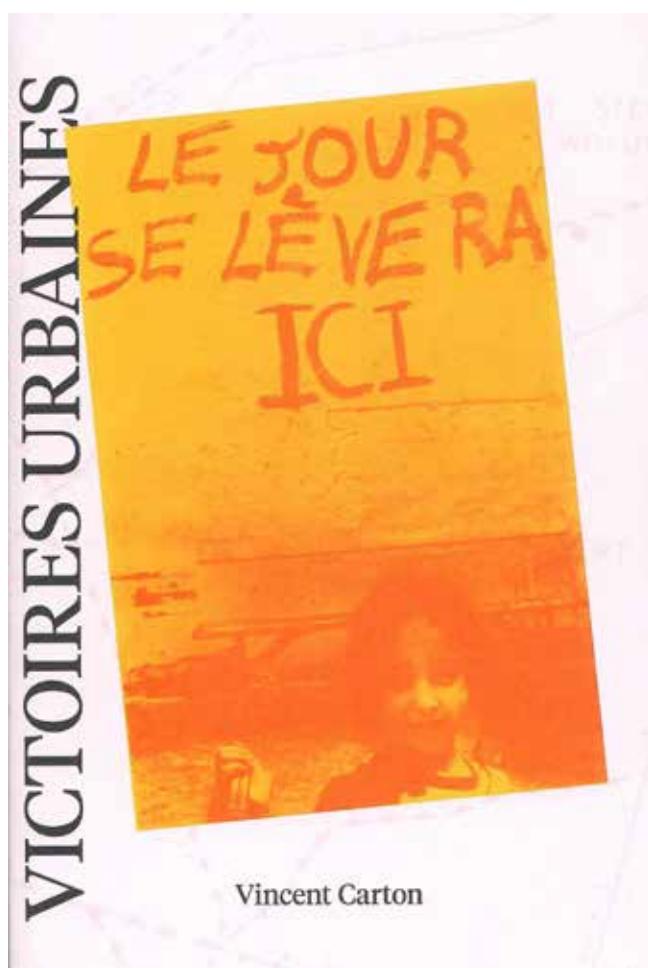
En 1972, les comités de quartier ucclois prennent conscience de la grave menace qui plane sur leur

qualité de vie. Ils se mobilisent à plus de vingt groupes d'action au sein de l'Association des comités de quartier (ACQU)¹. L'ARAU et Inter-Environnement Bruxelles les rejoignent rapidement dans ce combat. La taille des espaces concernés affecte également le Kauwberg, le plateau Avijl, le Parc de la Sauvagère et la vallée de Saint-Job.

Outre l'énormité du chantier impliquant expropriations², déboisements, terrassements, démolitions, le projet était justifié par ses promoteurs par un accroissement rapide et exponentiel de la circulation routière sur les grandes artères uccloises existantes (rue de Stalle, chaussée d'Alsemberg, chaussée de Waterloo et chaussée Saint Job) de nature à provoquer une congestion du trafic jusqu'à la chaussée de La Hulpe, l'avenue Delleur et toute la vallée de la Woluwe.

1 Son origine a été utilement rappelée dans le n°123 de mars 2025 de *La lettre aux habitants*.

2 Ironie du sort et non voulu par les bétonneurs, les expropriations induites par ce projet auront permis de sauvegarder le plateau du Kauwberg, intégrant les sites du Keyenbempt et du Kriekenput.



Par la voix de son député-bourgmestre libéral Jacques Van Offelen, la commune d'Uccle marque officiellement son opposition. Lors de la réunion du 13 septembre 1972, tenue dans la salle du Conseil en présence des conseillers et des comités de quartier, une motion très ferme en ce sens est votée à l'unanimité, en vue d'une renonciation définitive du projet de la part des pouvoirs publics.

À contre-courant

Toutefois, le Périphérique Sud a aussi ses partisans comme le conseiller communal libéral Edmond Muûls, qui estime que cette infrastructure désencombrerait les rues uccloises. Il parvient à créer en 1975 le Comité de défense du Périphérique Sud afin de s'opposer aux arguments de l'ACQU. Cinq autres comités de quartier défendent également le projet autoroutier : les comités Brugmann, Globe-Stalle, De Fré, Churchill et chaussée de Saint-Job, estimant que seul le Périphérique Sud est capable de désengorger le trafic est-ouest traversant la commune. Faisant suite à cette prise de position, ces derniers sont tous exclus de l'ACQU et interdits d'adhésion à IEB.

Le 26 mars 1976, au moment de signer le projet du plan de secteur, le ministre des Affaires bruxelloises, Paul Vanden Boeynants reprend que dans les Zones d'aménagement concerté (ZAC), seul un programme est précisé et tout projet d'aménagement doit être soumis aux mesures particulières de publicité, et donc à l'avis d'une commission de concertation communale chargée de rendre un avis non contraignant. Une « Zone de réserve » qui empêche



temporairement la mise en chantier immédiate du Périphérique malgré les expropriations déjà réalisées.

L'année du tournant

Fin 1977, un grand virage est pris par la Commission régionale de l'aménagement du territoire (CRAT), chargée d'analyser les milliers de réclamations émises durant l'enquête publique. La CRAT rassemble les représentants des administrations nationales, des communes, des syndicats, du patronat et des habitants. Présidée par Guy Cudell, la Commission reporte toute décision.

Le dossier n'en est pas pour autant abandonné. L'Agglomération décide d'organiser une table ronde réunissant toutes les parties, soit plus de quatre-vingts participants dont Guy Cudell, alors président de la STIB, Edmond Muûls, le cabinet des Affaires bruxelloises, le Service des routes, le ministère des Communications, des entreprises uccloises, IEB et de très nombreux comités. Les travaux dureront plus de deux ans dans une tension extrême.

Lors d'une nouvelle réunion en janvier 1978, les ingénieurs de l'administration (nationale) des routes tentent de démontrer l'utilité de ce « boulevard urbain », décrit comme une avenue arborée, croisant les voiries transversales avec des carrefours à feux



de circulation, permettant de décharger les artères uccloises de 18 % d'autant que la croissance démographique augmenterait de 20 à 25 000 Ucclois. Au sein de la table ronde, l'Agglomération, Watermael-Boitsfort et les comités sont clairement contre le projet, ils souhaitent que l'offre de chemin de fer de la ligne 26, desservant Uccle, soit renforcée. L'Union des entreprises de Bruxelles reste favorable au projet. Les ingénieurs des routes considèrent nécessaire la réalisation de ce boulevard de 33 m de large pour assurer un gain de temps en comparaison à un trajet via le ring nord ou le ring sud.

La voiture perd de sa superbe...

L'échevin de l'Agglomération Serge Moureaux demande aux différentes parties de présenter un rapport d'incidences, y compris environnementales. L'Agglomération approuve la deuxième phase des Plans généraux d'aménagement (PGA), favorable à une modération de la circulation pour tout Bruxelles. Ce plan, qui ne reprend pas le Périphérique Sud, est mis à l'enquête publique en janvier 1978. À cette occasion, l'ACQU distribue un tract invitant les habitants à soutenir les options des PGA face aux partisans de la liaison.

À l'issue de la table ronde du 14 avril 1978, les opposants marquent des points d'autant que le périphérique ne serait pas mis en service avant 1984. Ils demandent des mesures permettant d'améliorer la situation des riverains et des usagers des artères uccloises, telles que le contrôle des limitations de vitesse et l'interdiction des poids lourds la nuit.

Cet argumentaire qui aura marqué les esprits

À Uccle, principale commune concernée, la polémique fait rage. L'ACQU exprime à nouveau son opposition totale. Forte des vingt comités qu'elle représente, elle diffuse un argumentaire solide développé par ses membres dont des chercheurs universitaires. Publié à l'automne 1978 sous forme d'un Livre Blanc de trente-deux pages, il est salué par la presse. Par ailleurs, huit comités diffusent ensemble un tract se concluant par ces mots : « Toute la vallée, depuis le Vivier d'Oie jusqu'au Melkriek, dit non au Périphérique Sud. »

Prenant ses responsabilités face aux divers avis minoritaires exprimés par la CRAT, Guy Cudell signe, en tant que secrétaire d'État aux Affaires bruxelloises, le plan de secteur fin novembre 1979 et consacre l'abandon officiel du Périphérique Sud et des nombreux autres projets routiers qui l'accompagnent. Grâce aux travaux de la CRAT, un changement de

mentalité s'opéra. Il prend en compte comme critères de décision la qualité de vie et les risques d'accélération de l'exode urbain, provoqués par ces projets de grandes infrastructures routières. L'arrêté du 28 novembre 1979 arrêtant le plan de secteur précisera que « cette décision de renoncer définitivement au bouclage du Périphérique Sud-Est lève l'hypothèque qui grevait ces zones depuis près de vingt ans et permet leur urbanisation ».

En 1983, le ministre libéral des Travaux publics, Louis Olivier regrette que le plan de secteur ne permette pas un bouclage complet de Bruxelles. D'autres voix s'élèveront encore plus tard en faveur du Périphérique malgré l'évolution quant à la façon d'aborder la question de la mobilité urbaine, mais sans succès.

Les prémices des études d'incidences

Tout en rappelant son opposition totale au projet, l'ACQU avance l'idée de soumettre tous les grands projets d'infrastructure à une étude des incidences sur l'environnement, au sens large du terme. Une directive européenne, prise en ce sens dès 1985, sera transposée en droit bruxellois une décennie plus tard.

Le chapitre relatif à l'abandon du Périphérique Sud est accompagné par un complément d'informations intitulé *Un réseau autoroutier pour la Belgique et ses villes*. Celui-ci expose comment les décideurs sont passés d'une conception du « tout à l'automobile » pour faciliter sa circulation dans les années 1950-1960 à une vision plus réfléchie au début de la décennie suivante. Il est question d'envisager Bruxelles avec une mobilité active, où l'espace public est partagé entre les différents modes de déplacement et les autres activités urbaines, dans le respect des habitants, de l'architecture et de l'environnement.

Dans ses conclusions, V. Carton rappelle les logiques des décideurs privés et publics à l'encontre d'une population plus vulnérable mais dont la vigilance a permis, grâce notamment aux comités de quartier, de contrer des projets urbicides, avec le soutien de certains médias. L'Agglomération de Bruxelles et la Commission royale des Monuments et des Sites ont joué et joueront encore un rôle de premier ordre lorsque la menace de projets incongrus plane. L'ouvrage se termine par les perspectives d'une nouvelle politique urbaine amorcée à la fin des années 1980, davantage pensée pour ses habitants et ses entreprises.

Chantal Noé

MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA VOIE LACTÉE À UCCLE ?

OBSERVER LA NATURE, S'ÉMERVEILLER, QUESTIONNER : TROIS APPLIS POUR TRANSFORMER NOTRE COMMUNE EN TERRAIN D'EXPLORATION

Nous avons beaucoup de chance à Uccle : la nature y est omniprésente !

Les parcs de la Sauvagère, Fond’Roy, Montjoie, Brugmann, Jacques Brel et de Wolvendaal ; les bois de Verrewinkel, de Buysdelle, de Calvoet ; les réserves naturelles et espaces naturels du Kinsendael, du Kauwberg et des plateaux Avijl et Engeland de même que de magnifiques jardins et avenues arborées nous invitent continuellement à la contemplation et à l’écoute de la richesse de notre environnement.

Pourtant, nous sommes nombreux à passer à côté d’une véritable observation, qui nous permettrait de mieux comprendre ce qui nous entoure, de nous questionner, de réagir, souvent pris par le manque de temps ou de connaissances, mais faute parfois également d’outils simples pour le découvrir.

Et si votre smartphone devenait un véritable carnet de terrain ? Nous avons testé une série **d’applications gratuites**, faciles d’utilisation, ludiques et citoyennes, et nous avons été séduits par ces outils que nous vous invitons à utiliser « sans modération ».

Nous vous proposons une mini-série en trois parties¹, vous permettant d’explorer, du milieu d’un parc, de votre jardin, ou même de votre balcon les merveilles qui vous entourent. Et nous en profiterons pour élargir la réflexion, au-delà des observations, en remettant ces dernières dans le contexte de notre commune, et en proposant des recommandations pour encore mieux profiter de notre environnement.

Les oiseaux et les plantes et même le ciel n’auront bientôt plus de secrets pour vous, à Uccle !

Téléchargez, explorez, partagez : ensemble, faisons de notre commune un laboratoire vivant de la transition écologique ! Plaisir garanti !

Uccle, dernier bastion du ciel étoilé bruxellois

Eh oui, même si nous sommes en ville, nous pouvons encore nous émerveiller en regardant le ciel à Uccle. Ce n’est pas un hasard si l’Observatoire s’y est installé en 1890².

Il faut dire d’emblée que nous ne sommes pas gâtés par la **pollution lumineuse** ; le centre de toutes les villes européennes est non seulement saturé de lumières artificielles, Bruxelles n’y faisant pas exception, et la Belgique a de plus la particularité unique d’éclairer ses routes la nuit, rendant l’observation du ciel encore plus compliquée.



La pollution lumineuse nocturne en France, au BéNéLux et en Angleterre – crédit photo : www.esa.int

1 La suite dans la prochaine Lettre aux habitants.

2 « Le local occupé depuis 1828 Blvd Botanique à Schaerbeek est aujourd’hui entouré d’immeubles élevés ; son horizon rétréci et les trépidations d’une voirie très fréquentée ne permettent plus d’y poursuivre les recherches modernes. On a donc acquis, sur le plateau d’Uccle, un terrain vaste et libre où l’on pourra édifier des pavillons isolés, à l’abri des lumières et des secousses de la ville. » (François Folie, directeur de l’Observatoire, Annuaire 1890, Avant-propos, p. IV-V)

Pour objectiver la pollution lumineuse, l'**échelle de Bortle**³, créée en 2001, classe la noirceur du ciel de 1 (« ciel noir, parfaitement obscur ») à 9 (« ciel blanc de centre-ville », saturé), selon la visibilité des étoiles.

Au **centre de Bruxelles** (Grand-Place, Pentagone...), une des capitales européennes les plus lumineuses, la **classe 9** y domine, ce qui signifie, qu'entre 20 et 50 étoiles y sont visibles à l'œil nu, ainsi que la Lune et les planètes les plus lumineuses (dans l'ordre décroissant de luminosité : Vénus, Jupiter, Mars et Mercure).

La situation à **Uccle** est légèrement meilleure ; les zones vertes autour du Bois de La Cambre, du parc de Wolvendael et du site de l'Observatoire royal, abaissent le niveau de Bortle à une **classe 7** (ciel rouge de « transition suburbain/urbain ») ; par nuits très claires, on frôle la **classe 6** (ciel rouge de « banlieue éclairée ») dans les réserves du Kinsendael (hors éclairage des installations sportives...) et du Kauwberg⁴, ce qui est encore très pollué mais déjà deux à trois fois plus sombre que le centre. Concrètement, en zone de classe 6, entre 60 et 120 étoiles sont visibles à l'œil nu à Uccle, par ciel dégagé évidemment.

À titre de comparaison, au moment où l'Observatoire s'est installé sur le plateau d'Uccle – il y a cent trente-cinq années –, on estime que le ciel encore rural correspondait à une **classe 2-3 Bortle** : la Voie lactée y était pleinement visible et plus de 4 000 étoiles pouvaient être observées à l'œil nu, un contraste qui illustre l'ampleur de la pollution lumineuse « gagnée » en un siècle, et qui s'est fortement accélérée depuis l'installation généralisée de l'éclairage électrique dès la fin des années 40.

Avez-vous déjà aperçu la Voie lactée à Uccle ?

Malheureusement, seuls les plus anciens peuvent répondre par l'affirmative... Les enfants et adultes de nos villes n'ont plus aucune idée de ce qu'est la Voie lactée !

Depuis les lanternes à huile du XVIII^e siècle, l'éclairage urbain a franchi plusieurs seuils : le gaz généralisé à la fin du XIX^e, brillait davantage que les chandelles mais restait faible, rougeâtre et laissait encore la voûte étoilée visible. C'est seulement après la Seconde Guerre mondiale, avec la généralisation de l'électricité

puis l'arrivée des lampes sodium et enfin des LED ultrabright, que la puissance lumineuse a explosé, créant le halo urbain contemporain qui « efface » désormais la plupart des étoiles.

Ainsi, pour apercevoir la Voie lactée sans quitter la Belgique, il faudra viser au minimum un endroit avec une classe 5 ou 4 Bortle. À moins d'une heure d'Uccle, avec un Bortle 5, Ramillies (plate-forme AstroNamur) et Hamme-Mille (rue du Valduc) offrent déjà un véritable saut qualitatif par rapport au ciel de classe 7 de Bruxelles. Pour retrouver « notre » Galaxie avec contraste et nuages d'étoiles, la Haute Fagne (Bortle 4) demeure la destination la plus sombre dans notre pays. Des destinations plus lointaines, en France ou au Portugal, voire en Afrique, vous permettront d'apercevoir le ciel tel que le voyaient nos grands-parents.

Mais... est-ce vraiment problématique de ne voir qu'une centaine d'étoiles en ville ?

Rappelons-nous ce que disait Trinh Xuan Thuan, astrophysicien franco-américain d'origine vietnamienne, dont les ouvrages à succès explorent les liens entre cosmologie, philosophie et poésie :

« *Malgré ses indéniables avantages, la lumière artificielle nous a dissociés de notre environnement, ce qui constitue à mon avis une déperdition considérable. Parce que notre éclairage n'obéit plus aux rythmes du Soleil et de la Lune, nous avons perdu l'intime contact que nos ancêtres possédaient avec le ciel et la nature.*

L'éclairage dans les villes a privé l'homme urbain de ce magnifique spectacle qu'est la voûte étoilée. Les enfants des villes ne lèvent plus les yeux vers le ciel. Je pense même que c'est la perte de ce contact intime avec le cosmos, qui est responsable du désintérêt des jeunes pour la science. Ce n'est qu'en me rendant aux observatoires pour hommes, que je puis encore m'imprégner de ce message de l'univers qui nous vient des temps les plus reculés. » (Trinh Xuan Thuan, *Dictionnaire amoureux du Ciel et des Étoiles*, 2009)

Restons toutefois positifs : même avec la pollution lumineuse actuelle, nous pensons qu'il est possible de s'émerveiller en regardant le ciel ucclois. Par ailleurs, ne tombons pas dans le fatalisme, trouvons des solutions pour diminuer le « trop de lumière » dans notre commune.

SkyView, votre planétarium de poche

Les belles nuits d'été, chaudes et dégagées, sont le meilleur moment pour s'initier à l'observation des quelques dizaines d'étoiles visibles à l'œil nu dans

3 https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89chelle_de_Bortle

4 Cartographie régionale de la MIRA et dans LightPollutionMap (couches 2024), researchgate.net/lightpollutionmap.info

le ciel ucclois. Votre meilleur allié ? Une application gratuite sur votre smartphone.

Nous vous proposons d'installer **SkyView Lite**, qui transforme votre mobile en planétarium de poche : il suffit de le lever vers le ciel pour que l'application superpose, en réalité augmentée, le nom des constellations, les étoiles et les planètes. Dans un ciel urbain où la Voie lactée est masquée, ces repères virtuels vous guident parmi les quelques dizaines d'étoiles encore visibles et révèlent celles qui sont occultées par la pollution lumineuse. La fonction de recherche vous indique la direction exacte d'une étoile brillante (Vega, Arcturus, etc.) ou d'un événement ponctuel (éclipse, conjonction), tandis que la capture d'écran permet de partager vos découvertes avec enfants, voisins ou réseaux sociaux. En somme, SkyView Lite rend l'astronomie accessible sans télescope, transforme le moindre balcon en poste d'observation didactique et rappelle la présence du ciel étoilé malgré le halo bruxellois.

A vous de jouer !

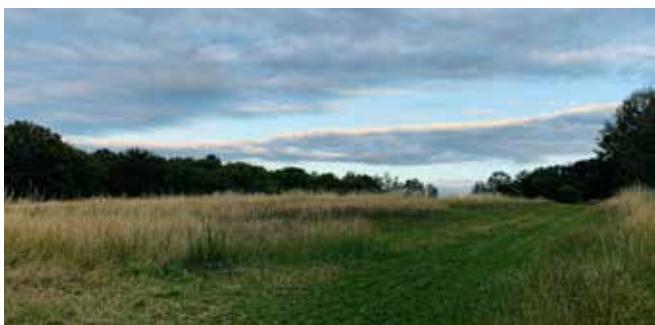
Notre ambition ? Vous aidez à reconnaître les 6 étoiles les plus lumineuses et les 5 planètes visibles à l'œil nu cet été, au-dessus de Bruxelles (mais pour apercevoir ces planètes, il faudra vous lever juste avant l'aube !).

Essayer de repérer les 3 étoiles (Véga, Deneb, Altair) formant un immense « triangle d'été », parfaitement

reconnaissable, direction Sud, pendant tout l'été, dès le coucher du soleil.

Repérez Vénus et Jupiter avant l'aube vers l'Est, Saturne haute au Sud-Est après minuit, et profitez des rares soirées claires de fin juin pour surprendre Mercure et la discrète planète rouge (Mars) avant qu'elles ne s'effacent dans la lueur crépusculaire bruxelloise.

Les deux tableaux ci-dessous vous aideront à repérer les objets célestes les plus lumineux, classés par périodes d'observation, des premières soirées de juin aux dernières heures de septembre, qui percent le halo lumineux bruxellois et vous offrent un parcours progressif pour initier petits et grands à l'astronomie estivale.



Admirez la voute céleste sur le plateau du Kauwberg (photo D. Vaes)

tableau 1 : Les étoiles les plus brillantes cet été à Uccle, classées par luminosité décroissante

	Etoiles	Constellation(s)	Créneau optimal	Direction principale	Hauteur max.*
1	Sirius	Grand Chien	Fin août – sept., à l'aube (~ 04 h)	Sud-Est → Sud	≈ 22°
2	Arcturus	Bouvier	Juin – mi-juillet, dès la tombée de la nuit	Sud-Ouest → Sud	≈ 58°
3	Vega	Lyre	Tout l'été, culmine ≈ 01 h (juin) / 23 h (août)	Quasi zénith (lég. Sud)	≈ 78°
4	Capella	Cocher	Fin août – sept., avant l'aube (~ 03 h 30)	Nord-Est → Nord	≈ 85°
5&6	Triangle d'Été (Vega · Deneb · Altair)	Lyre / Cygne / Aigle	Tout l'été, dès la nuit tombée	Haut Sud → Zénith	≈ 80°

tableau 2 : Les planètes les plus brillantes cet été à Uccle, classées par luminosité décroissante

#	Planètes	Créneau optimal (juin – sept. 2025)	Direction principale	Hauteur max.*
1	Vénus	Tout l'été, éclatante avant l'aube	Est → E-N-E	≈ 25°
2	Jupiter	Mi-juillet à l'aube, conjointe à Vénus le 12 août	Est	≈ 28°
3	Mercure	Fin juin – début juillet à l'Ouest, juste après le coucher du Soleil	Ouest (juin) / Est (fin août)	≈ 10°
4	Saturne	Visible dès 1 h du matin ; au plus haut fin août	Sud-Est → Sud	≈ 34°
5	Mars	Début d'été, faible en soirée vers l'Ouest	Ouest	≈ 15°

Les enfants adorent, les adultes retrouvent leur âme d'astronome – et la pollution lumineuse d'Uccle gagne soudain en visibilité : une invitation à soutenir

les actions de l'ACQU pour un éclairage public plus respectueux du vivant.

Dominique Vaes,
administrateur à l'ACQU

Sept recommandations d'actions prioritaires pour ramener un peu de ciel étoilé à Uccle

La lumière artificielle nous « déconnecte » non seulement de la voute céleste, mais nuit aussi à la biodiversité : elle perturbe le rythme des oiseaux, des chauves-souris et des insectes pollinisateurs, fragmentant leurs habitats.

Nous sommes convaincus qu'il est possible d'agir au niveau local, et l'ACQU émet les recommandations suivantes auprès des autorités communales.

Ces propositions combinent sobriété, technologie adaptée et coopération internationale ; elles donneront à Uccle l'exemple d'une commune qui protège sa biodiversité, réduit sa facture énergétique et... rend les étoiles à ses habitants.

1. Créer une véritable « Zone Ciel étoilé » : désigner un périmètre pilote par exemple autour du Kauwberg ou du Kinsendael, où l'on imposerait les normes les plus strictes (extinction nocturne, luminaires full-cut-off $\leq 2\,700\text{ K}$, seuils d'illuminance $\leq 1\text{ lx}$). Cette vitrine locale permettrait de mesurer les gains écologiques et touristiques d'un ciel plus sombre. Gardons en tête que l'intensité lumineuse diminue très rapidement en proportion du carré de la distance ; en d'autres mots, imposez des normes plus strictes dans le pourtour de la zone choisie a des impacts immédiats en termes de diminution de la pollution lumineuse ;

2. N'éclairer que lorsqu'il y a un besoin réel : toute installation doit prouver son utilité (sécurité, cheminement, patrimoine) ; bannir l'éclairage « de confort » ou redondant ;

3. Orienter strictement la lumière vers le sol : rendre obligatoires les luminaires full-cut-off inclinés à 0° , éliminant tout flux au-delà de l'horizontale.

4. Choisir des lampes « chaudes » $\leq 2\,700\text{ K}$: remplacer systématiquement LED blanches riches en bleu par LED PC-amber ou sodium basse pression, moins nocives pour la faune et le sommeil.

5. Baisser l'intensité et programmer l'extinction : gradateurs et détecteurs de présence pour réduire $\geq 50\%$ après 22h ; coupure totale 23h–5h dans parcs, parkings et voiries faiblement fréquentées.

6. Fixer des plafonds d'illuminance : maximum 5 lx sur trottoir résidentiel et 1 lx dans les espaces naturels ; intégrer ces limites dans tous les marchés publics d'éclairage.

7. S'associer au chapitre belge de DarkSky International (« Leve(n)de Nacht – DarkSky Belgium »)⁵ : bénéficier d'audits, de formations et des meilleures pratiques mondiales, et préparer une labellisation « Dark Sky Community » pour Uccle.

Reverrons-nous un enfant émerveillé devant la Voie lactée au Kauwberg - A noter que ceci est la 1^{ère} photo générée par l'Intelligence artificielle dans la Lettre aux habitants.



5 <https://darksky.org/> et <https://eng.levendenacht.be/>

L'Association de Comités de Quartier Ucclois

Les Comités membres

Andrimont

Sébastien DE PAUW, av. d'Andrimont 37
sebdepauw@yahoo.fr - 0476.80 29 45

Association protectrice des arbres en forêt de Soignes (APAFS)

Avello (anciennement GRACQ UCCL)
uccl@avello.org

Bascule - Rivoli

Damien ANGELET, rue Stanley, 37 (b.1)
GSM : 0483 485 433
damien.angelet@diplobel.fed.be

Bosveldweg asbl

Anne DEL MARMOL, av. Montjoie 92
cgbosveldweg@gmail.com - 0497.57 00 43

Bourdon - Horzel

Benoît LIMBOS, rue du Bourdon 67
0474 47 65 32 benoit.limbos@skynet.be

Calevoet

Ann-Mary FRANCKEN, Ancien Dieweg, 46
GSM : 0475 22 24 51
amfrancken@skynet.be

Churchill

Serge LEDERMAN - 0495.36 63 48
Rue Général Mac Arthur 13 (b.1)

Floride - Langeveld asbl

Chantal DE BRAUWERE
(Cf Administrateur)

Groeselenberg

Jean LESEUL -- Groeselenberg 69
0494.68 29 37 - jean.leseul@gmail.com

Fond'Roy, asbl

Marc VAN DER HAEGEN
Av. Maréchal Ney 20 - 0475.81 20 05

Kauwberg Nature asbl

Thérèse VERTENEUIL -- rue Engeland, 367
Tél. 02.375 45 73 - chabi@comiteengeland.be

Kinsendael-Kriekenput

Martine DE BECKER (cf Administrateur)

Les amis des bois de Buysdelle et de Verrewinkel

Olivier KOOT, av. de Buysdelle 52
olivier.koot@scarlet.be
www.buysdelle.be/abv/

Observatoire

Dominique VAES
(Cf Administrateur)

Ophem & C°

Yvette LAHAUT, rue des Myosotis, 20
Tél./fax : 02.376 61 71
yvette.lahaut@yahoo.fr

OXY 15, Mon quartier, Ma vie asbl

Xavier RETAILLEAU
(Cf Administrateur) - www.oxy15.be

Parc Brugmann

Jean D'HAVE,
av. du Château de Walzin, 7 (22)
GSM : 0471 22 15 43
jean.dhave@gmail.com

Collectif de Riverains d'Uccle Centre (CRUC)

Nicola da Schio, rue V.Allard, 77 (b.28)
GSM : 0485.75 62 27

Plateau Engeland-Puits

Luc VAN DE WIELE, chemin du Puits, 77
Tél. : 02.374.81.04

Protection et avenir d'Avijl

Catherine TOUSSAINT
Montagne de St Job, 139 - Tél. : 02.374 02 60
kther@belgacom.net - www.avijl.org

Quartier St-Job

Jacques SPIES, Montagne de St Job, 90
jac@santescandinave.be - GSM : 0497 422 088

Quartier Lorraine

Denys RYELANDT -- av. du Maréchal, 20 A
Tél. : 02.374 97 03 - d.ryelandt@gmail.com

Uccle n'est pas un long fleuve tranquille (UPFT)

Bertrand CHARLIER, ch. St Job, 317
Tél. 02.374 90 27
bercharlier@outlook.com

Vallée du Linkebeek

Henri VERLAET, Moensberg, 31
Tél. : 02.374.13.53
www.valleedulinkebeek.be

Vanderkindere – Bascule

Christella DI FIORE
Tél. 0479 612 440
comitevdkbascule@gmail.com et
www.comitevdkbascule.com

Le conseil d'administration

Présidents d'honneur :

BERNARD JOURET

DENYS RYELANDT

Présidente :

Martine De BECKER - Rue des Bigarreaux 34

02.375 78 88 et 0479.95 17 28

martine.de-becker@outlook.com

Vice Président :

Dominique VAES - av. Lancaster 70

GSM : 0475.51 34 10 - dvaes@observatoireuccle.be

Trésorier :

Xavier RETAILLEAU – rue du Château d'Eau, 97

Tél. fax 02.374 32 95 - retailleau.x@gmail.com

Florence VANDEN EEDDE

Drève du Rembucher 10 - 1170 Bruxelles

GSM : 0476.927 980 - florence.acqu@gmail.com

François GLORIE – av. de Floréal, 35

GSM : 0478.78 44 71 - info@francoisglorie.be

Pierre GOBLET – rue Edouard Michiels, 13

GSM 0476 60 24 80 - pierregoblet@skynet.be

Christian HUBIN – Rue du Repos, 128

Tél. : 02.375 15 10 - chubin346@gmail.com

Chantal DE BRAUWERE - av. Gobert, 38

GSM : 0477 29 12 70 - chantaldebrauwere@hotmail.com

Jean Paul WOUTERS - av. de Foestraets, 4

GSM : 0497 59 95 06 - jp.wouter@gmail.com

Karin STEVENS - 130 ch.de Boitsfort, 1170 Bruxelles

GSM : 0497 82 93 60 - karinstevens@skynet.be

Chargée de mission :

Barbara DECUPERE

barbara@acqu.be

0497.48.02.62

La « Lettre aux habitants »

Éditeur responsable : Martine De BECKER

Coordination : Martine De BECKER

La « Lettre aux Habitants » peut être consultée sur le site internet de l'ACQU : www.acqu.be

Les opinions exprimées n'engagent pas nécessairement l'ACQU

Courriel : acqu.asbl@gmail.com

Impression : Drifosett Printing - www.drifosett.com

Tirage :

10.000 exemplaires imprimés sur papier recyclé

N° de compte de l'ACQU : BE61 3100 7343 1817

La LETTRE est publiée avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région de Bruxelles-Capitale.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Personnes de contact

Melkrieg - Truite - Trois Rois - Vervloet

Jacques HIRSCHBÜHLER,
chemin de la Truite, 31
Tél. 02.332 23 99 et GSM : 0498 540 560
j.hirschbuhler@gmail.com

De Fré – Echevinage

Michel DEVRIESE
av. De Fré, 29
Tél. : 02.374 85 80
michel.devriese@skynet.be

Gare d'Uccle-Stalle

Sophie CLERBAUX CAUDERLIER
277 rue Victor Allard
Sophiecaudelier@yahoo.fr